

Un atelier sur la vérification organisé par des ONG européennes

Un atelier sans précédent, portant sur la vérification des réductions d'armements nucléaires et conventionnels, s'est tenu à Londres du 30 novembre au 2 décembre derniers. Organisé sous les auspices de l'Institut de recherches sur la paix de Francfort par des organisations non gouvernementales (ONG) européennes, il réunissait plus de 100 spécialistes venus d'une douzaine de pays d'Europe et d'Amérique du Nord. Les discussions, d'ordre essentiellement technique, ont porté sur des sujets très divers, allant des enseignements tirés à ce jour de la mise en œuvre des mesures de vérification prévues par le Traité FNI aux problèmes susceptibles de se poser au cours de l'élaboration d'un accord significatif sur les armements conventionnels en Europe. L'atelier, qui s'est prolongé sur trois jours, était présidé conjointement par M. Jurgen Altmann, de l'Institut de recherches sur la paix de Francfort, et M. Tom Kibble, du Blackett Laboratory de l'Imperial College à Londres.

Deux Canadiens avaient été invités à prendre la parole sur des sujets intéressants particulièrement le Canada. Le Colonel B.A. Goetze, qui fait partie de la délégation canadienne au Conseil de l'Atlantique Nord, a présenté une rétrospective des négociations menées à ce jour sur les armements conventionnels en Europe en s'appuyant sur sa propre expérience. Le Colonel Goetze vient d'achever des études de doctorat sur les questions liées au contrôle des armements en Europe. De son côté, M. F.R. Cleminson, du ministère des Affaires extérieures, s'est livré à une analyse préliminaire des méthodes susceptibles de figurer dans un modèle de vérification conçu pour répondre aux exigences d'un nouveau mandat de négociation. Les 35 États faisant partie de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe ont fini par s'entendre sur ce nouveau mandat dans le cadre de la réunion complémentaire qui avait lieu à Vienne en janvier 1989.

Un grand nombre de spécialistes en matière de contrôle des armements, venus de l'Est comme de l'Ouest, ont eu l'occasion d'exposer des points de vue très divers. Pour bon nombre des participants, l'aspect le plus remarquable de l'atelier est qu'il aura permis de discuter sans acrimonie d'une vaste gamme de questions importantes. Cette bonne entente manifeste peut être attribuée en

grande partie à la nouvelle attitude des Soviétiques, qui correspond désormais dans les grandes lignes à celle des Occidentaux, face aux négociations sur le contrôle des armements en général et à la vérification en particulier. Mais, quoi qu'il en soit de la glasnost, c'est à la table des négociations qu'il faudra passer des paroles aux actes.

Les organisateurs de l'atelier ont tout lieu de se féliciter. Ils ont su réunir des représentants de gouvernements, d'ONG

et d'entreprises privées de l'Est et de l'Ouest dans un dialogue commun d'où étaient absents les effets de scène et les idées préconçues qui marquent parfois ce genre de rencontres. Lorsqu'ils auront été publiés, les résultats de l'atelier contribueront à mieux faire comprendre ce que signifie une vérification efficace. L'atelier lui-même démontre de façon exemplaire le rôle précieux que peuvent jouer les ONG dans le processus global de contrôle des armements et de désarmement. □

Allocution de M. Clark à la CSCE

Voici des extraits du discours prononcé par le très honorable Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, lors de la clôture de la réunion complémentaire de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, à Vienne en Autriche, le 19 janvier 1989.

«... Dès les débuts de la Réunion de Vienne, le Canada a soulevé la question fondamentale de la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre de la CSCE. De façon franche, mais factuelle et équitable, nous avons attiré l'attention sur les manquements, parce que nous étions convaincus que, si les engagements déjà pris n'étaient pas mieux respectés ou qu'on ne se montrait pas déterminés à améliorer la situation, les nouvelles promesses que nous pourrions formuler risqueraient de rester sans suite. Loin d'être renforcée, la confiance s'en trouverait érodée.

Nous croyions fermement que la Réunion devait faire des progrès réels dans le vaste domaine des questions couvertes par l'Acte final d'Helsinki. Le Canada a participé activement aux travaux menés dans chacune des trois corbeilles en parrainant ou en appuyant les mesures qui touchaient les questions les plus épineuses. Nous avons poursuivi ces objectifs patiemment, dans un esprit constructif, et parfois même avec opiniâtreté. Nous étions convaincus que nous mériterions d'être jugés sévèrement par les générations futures si nous ne réussissions pas à tirer le maximum de la Réunion. Cet objectif était partagé par le gouvernement canadien et par les organisations non gouvernementales, ici

même et au pays, avec lesquelles nous avons pu collaborer de façon fort constructive.

Petit à petit, et au prix de durs marchandages, le Document de clôture de la Réunion a commencé à prendre forme. Nous avons examiné ouvertement et débattu en détail des sujets qui, s'ils avaient été introduits plus tôt dans une instance de la CSCE, auraient été qualifiés de « prétextes à l'affrontement » ou encore d'« ingérence dans les affaires intérieures ». Nous nous rendions progressivement compte que l'occasion qui s'offrait à nous était encore plus prometteuse que nous ne l'avions espéré, pour peu que nous eussions la volonté et la patience nécessaires pour l'exploiter au maximum.

Nos efforts ont maintenant été couronnés de succès. Le Document de clôture de Vienne est une étape tout aussi marquante qu'opportune dans les relations Est-Ouest et dans l'évolution de l'Europe. Il reflète les changements survenus récemment et les renforce. Il fait avancer de façon significative tous les dossiers couverts par l'Acte final. Le Canada est fier d'avoir contribué à la formulation de certains de ses éléments-clés.

Lorsque la Réunion de Vienne s'est ouverte, la Conférence de Stockholm avait tout juste auparavant réussi à convenir d'un ensemble de mesures de confiance et de sécurité d'une grande portée politique et militaire. Mais nous ne savions pas à l'époque quelle serait l'efficacité de ces mesures dans la pratique. Il est encourageant de constater que depuis 1986 les parties se conforment de plus en plus à l'esprit et à la lettre du document de Stockholm. Nous